

Soutien à Yannis Youlountas et Jean Jacques Rue

5 novembre 2018



Quelques jours après l'attentat antisémite de Pittsburgh aux Etats-Unis et l'élection de Bolsonaro à la tête de l'état brésilien, nos camarades antifascistes Yannis Youlountas et Jean Jacques Rue ont été condamnés par un tribunal français dans le procès qui leur était intenté par les fascistes de Défend Europ.

Sale période, vraiment !

Ce qu'il leur était reproché : d'avoir dénoncé dans des termes clairs l'expédition raciste de l'été 2017 qui avait tenté d'entraver le sauvetage en mer des migrant-es en Méditerranée par les ONG. Telle une milice fasciste, les principaux dirigeants identitaires européens avaient affrété un navire contre les associations humanitaires et les personnes qui fuient la guerre et la misère, parmi lesquelles des enfants. Heureusement, sur l'une et l'autre rive, des centaines de militant-es syndicalistes, antiracistes et antifascistes s'étaient mis en réseau pour les en empêcher.

Face à l'humiliation de la mise en échec de leur expédition, les activistes d'extrême droite à l'initiative de celle-ci avaient contre-attaqué sur le terrain judiciaire, notamment pour injure et diffamation. Déboutés dans un premier temps, ils viennent de remporter une victoire en appel et nos camarades antifascistes doivent leur verser près de 10 000 euros (+ les frais d'avocat). Jean-Jacques Rue a également été condamné à 4 mois de prison avec sursis.

C'est révoltant !

D'abord, évidemment, parce qu'il n'est pas possible que des fascistes se fassent de l'argent sur le dos des antifascistes et des migrant-es que nos camarades ont contribué-es à sauver.

Mais aussi parce que ce jugement signifie que l'Etat français, qui n'a pas empêché l'expédition monstrueuse de se dérouler, non seulement n'a pas non plus poursuivi les responsables qu'il connaissait parfaitement, mais qu'il a aussi fait le cadeau à ces derniers de condamner certains de leurs opposants à cette initiative ignoble, au prétexte de quelques éléments de langage.

L'Union syndicale Solidaires est engagée dans le combat contre l'extrême droite, sous toutes ses formes et partout dans le monde. Elle est engagée pour l'accueil des réfugié-es et des migrant-es et comme telle participe aux actions de solidarité avec celles et ceux qui fuient leur pays pour cause de guerre, de misère, ou de persécution.

Nous dénonçons ce jugement inique et réaffirmons notre totale solidarité avec Yannis et Jean Jacques, et toutes celles et ceux qui luttent contre l'extrême droite et le rejet des migrant-es, en France et partout dans le monde.

Nous réaffirmons notre totale disponibilité pour toutes les actions visant à soutenir les militant-es antifascistes inquiété-es ou condamné-es, en France et partout dans le monde.

Dès maintenant, nous appelons à soutenir financièrement Yannis et Jean Jacques, en participant à la caisse de solidarité organisée par le pot commun.

Des Etats unis à la Méditerranée, l'extrême droite tue ! Solidarité avec tous et toutes les antifascistes Soutien à Yannis Youlountas et Jean Jacques Rue

Quelques jours après l'attentat antisémite de Pittsburgh aux Etats-Unis et l'élection de Bolsonaro à la tête de l'état brésilien, nos camarades antifascistes Yannis Youlountas et Jean Jacques Rue ont été condamnés par un tribunal français dans le procès qui leur était intenté par les fascistes de Défend Europ. Sale période, vraiment !

Ce qu'il leur était reproché : d'avoir dénoncé dans des termes clairs l'expédition raciste de l'été 2017 qui avait tenté d'entraver le sauvetage en mer des migrant-es en Méditerranée par les ONG. Telle une milice fasciste, les principaux dirigeants identitaires européens avaient affrété un navire contre les associations humanitaires et les personnes qui fuient la guerre et la misère, parmi lesquelles des enfants. Heureusement, sur l'une et l'autre rive, des centaines de militant-es syndicalistes, antiracistes et antifascistes s'étaient mis en réseau pour les en empêcher.

Face à l'humiliation de la mise en échec de leur expédition, les activistes d'extrême droite à l'initiative de celle-ci avaient contre-attaqué sur le terrain judiciaire, notamment pour injure et diffamation. Déboutés dans un premier temps, ils viennent de remporter une victoire en appel et nos camarades antifascistes doivent leur verser près de 10 000 euros (+ les frais d'avocat). Jean-Jacques Rue a également été condamné à 4 mois de prison avec sursis.

C'est révoltant !

D'abord, évidemment, parce qu'il n'est pas possible que des fascistes se fassent de l'argent sur le dos des antifascistes et des migrant-es que nos camarades ont contribué-es à sauver.

Mais aussi parce que ce jugement signifie que l'Etat français, qui n'a pas empêché l'expédition monstrueuse de se dérouler, non seulement n'a pas non plus poursuivi les responsables qu'il connaissait parfaitement, mais qu'il a aussi fait le cadeau à ces derniers de condamner certains de leurs opposants à cette initiative ignoble, au prétexte de quelques éléments de langage.

L'Union syndicale Solidaires est engagée dans le combat contre l'extrême droite, sous toutes ses formes et partout dans le monde. Elle est engagée pour l'accueil des réfugié-es et des migrant-es et comme telle participe aux actions de solidarité avec celles et ceux qui fuient leur pays pour cause de guerre, de misère, ou de persécution.

Nous dénonçons ce jugement inique et réaffirmons notre totale solidarité avec Yannis et Jean Jacques, et toutes celles et ceux qui luttent contre l'extrême droite et le rejet des migrant-es, en France et partout dans le monde.

Nous réaffirmons notre totale disponibilité pour toutes les actions visant à soutenir les militant-es antifascistes inquiété-es ou condamné-es, en France et partout dans le monde.

Dès maintenant, nous appelons à soutenir financièrement Yannis et Jean Jacques, en participant à la [caisse de solidarité organisée par le pot commun](#).

Paris, le 5 novembre 2018

Lire aussi : Pour participer à la caisse de solidarité sur le pot commun

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Soutien-a-Yannis-Youlountas-et-Jean-Jacques-Rue>